

PERIODIQUE



PB-PP|B-05703
BELGIE (N) - BELGIQUE

Maison de la **Laïcité** **Mouscron** **Comines** **Estaimpuis**



Dépôt : Poste Mouscron 1
(N° agrément : P501354)

site internet : www.laicite-mce.be

Rue du Val, 1 – 7700 Mouscron
Tél. & Fax : +32 (0) 56 34 07 33

adresse messagerie : maison@laicite-mce.be

facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

Janvier - Mars 2018

n° 88

Le sexisme est mis hors-jeu - Vote électronique : facilité ou danger pour la démocratie ? - Histoire et structure de la Laïcité en Belgique - Peine de mort pour les athées

et plus encore ...



Sommaire

EDITORIAL.....	3
PEINE DE MORT POUR LES ATHEES !.....	4
LE SEXISME EST HORS-JEU.....	7
SEMAINE DES AINES.....	9
LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE DUCALE.....	11
FETE LAÏQUE DE LA JEUNESSE.....	13
SUDOKUS.....	14
MOTS CROISES.....	15
AGENDA.....	16
14 MARS : VOTE ELECTRONIQUE, FACILITE OU DANGER POUR LA DEMOCRATIE ?.....	16
27 AU 29 AVRIL : SEMAINE DES AINES.....	16
27 MAI : FETE LAÏQUE DE LA JEUNESSE.....	16
30 MAI : ORIGINES ET STRUCTURE DE LA LAÏCITE.....	16
SOLUTION DES SUDOKUS.....	17
SOLUTION DES MOTS CROISES.....	17

Editorial

En France, la laïcité devient instrument d'amalgames, pour certains, anti-tolérance, anti-religions, en visant une en particulier, en mettant une autre particulière bien à l'abri ; pour d'autres, elle devient au contraire le moyen de renforcer la position de religions et de justifier leurs subventions. Nos amis et voisins laïques vrais, croyants ou pas, ont du mal à rappeler les principes fondateurs de leur république, la séparation des églises et de l'état, la non-ingérence réciproque. Et les états, au lieu de se montrer fermes sur ces principes de base de toute vraie démocratie, tergiversent, montrent des réouvertures possibles à des débats avec les communautés religieuses. La sécularisation pourtant toujours progressive de notre société se verrait-elle subitement stoppée ? Le lot d'incertitudes économiques et sociales dans lequel nous nous retrouvons plongés pousserait-il à un renouveau spirituel et religieux si massif ? Certains n'hésitent plus. Il vaut mieux être croyant en un dieu plutôt que d'afficher seulement raison. La religion serait affaire d'état. Nous sommes en 2018, l'Egypte veut pénaliser l'athéisme !

Puisqu'on n'arrête pas le progrès dans nos pays, l'automatisation même du moyen démocratique le plus élémentaire, le vote, est de plus en plus mis en place. Le vote électronique est-il vraiment une facilité ou un danger pour la démocratie ? Notre conférence de ce 14 mars en débattrait.

Mais la laïcité chez nous, en Belgique, dite « organisée », qu'est-elle finalement ? Une autre conférence éclaircira ses origines et son organisation progressive dans nos régions.

N'oubliez pas ce moment bien agréable chaque année, occasion de fraternels échanges entre nous, qu'est la Fête Laïque de la Jeunesse... et le repas qui suit. N'oubliez pas de vous y inscrire.

Prochain rendez-vous à la Maison de la Laïcité, déjà le **14 mars**.

*Le Président
Luc Pirson*

Peine de mort pour les athées !

L'Egypte prépare une loi pénalisant l'incroyance. L'incarcération des athées deviendrait légale. Cela nous choque. Nous oublions que Platon y rêvait déjà, et Voltaire encore un peu. Notre incroyance ordinaire serait-elle une parenthèse dans l'Histoire ?

Au Caire, la police a fermé le « Café des athées ». Et le parlement égyptien préparerait une loi pénalisant l'incroyance. Ainsi, demain, dans ce pays, peut-être serait-il possible d'aller en prison si l'on pense que Dieu n'existe pas, et qu'on refuse soit de mentir soit de se taire. Pareille éventualité se situe aux antipodes de tout ce que nous estimons normal, humain et juste.

Trois bons siècles de droits de l'homme - élaborations de leurs fondements, mises en oeuvre de leurs contenus - nous ont convaincus que les croyances sont à respecter et l'incroyance aussi. En outre, « ne pas croire » est devenu pour nous, désormais, si répandu, si banal et si familier que nous n'avons plus en tête combien ce fut longtemps scandaleux. Nous oublions que l'évidence inverse existe : en d'autres lieux, en d'autres temps, incroyance et athéisme sont objets de scandale et d'horreur.

L'athéisme comme une menace

Il ne faut donc pas considérer cette affaire égyptienne comme purement anecdotique. Elle l'est aussi : en période préélectorale, le régime du **Président Al-Sissi** souhaite visiblement adresser quelques signes, purement symboliques, à la rue. Simple question de politique locale, de tactique ? Pas seulement, car si l'on considère ce projet comme un symptôme, et qu'on ouvre grand la focale historique, ce qu'on observe est tout différent. La question de l'athéisme considéré comme menace à combattre, délit pénalisable, voire crime inexpiable n'est pas nouvelle, ni spécifiquement musulmane.

Sans doute pensera-t-on d'abord à l'Eglise - catholique, apostolique et romaine - et à

l'Inquisition, diabolisant le moindre doute, cultivant l'idée qu'un début de mise en cause de l'existence de Dieu signale une emprise du Malin sur les âmes. On aura raison, mais partiellement. Parce que ce sont des hérétiques qui se retrouvaient sur les bûchers, c'est-à-dire des gens qui croyaient à un autre dogme, et non des athées à proprement parler. Parce qu'être athée, au sens moderne, était pratiquement impossible dans le cadre mental du Moyen-Âge et de la Renaissance, comme l'a mis en lumière le grand historien **Lucien Febvre** dans une étude devenue classique (1).

Peine de mort

En fait, pour trouver exprimée la volonté explicite de jeter les athées en prison, il faut scruter en aval et en amont, avant et après la toute-puissance de l'Eglise, c'est-à-dire dans la Grèce antique et au siècle des Lumières. Dans l'Athènes classique, on ne saurait oublier que Platon, dans les Lois, son dernier dialogue, préconise le cachot pour ceux qui mettent en cause l'existence des dieux. Il prévoit même la peine de mort pour les récalcitrants qui persistent dans leur provocation et se révèlent impossibles à fléchir. Le motif : de tels esprits sont des ferments de discorde et de désorganisation, donc des dangers majeurs, aux yeux du philosophe, pour toute Cité juste.

Il ne faut pas oublier non plus combien Voltaire, en plein combat pour « écraser l'infâme » (le clergé et son pouvoir, le fanatisme et les superstitions) ne cesse de s'en prendre aux athées, parce qu'il les suppose de s'affranchir de toute morale. Voltaire est libre penseur, mais ne juge pas que pareille liberté doive être partagée par tous. Il préfère que le peuple soit tenu en bride. Et pour cela rien de mieux que les freins de la religion et la crainte du châtement divin. « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer », écrit Voltaire. Cette formule célèbre anticipe sur le constat du Dimitri des Frères Karamazov de Dostoïevski : si l'homme devient « roi de l'univers », au nom de quoi sera-t-il encore

vertueux ?

Sécularisation du monde

On voit que le symptôme égyptien est plus qu'une anecdote. Il débouche en fait sur une nuée de questions. Certaines ont été mille fois débattues. Par exemple : l'athéisme rendrait-il immoral ? Si ce n'est pas le cas, sur quoi donc se fonde exactement une morale sans Dieu ? D'autres commencent seulement à émerger. Ce qui nous paraît irréversible - sécularisation du monde, protection du droit de ne pas croire comme du droit de pratiquer une religion ou d'en changer, coexistence des credo - pourrait-il laisser place à une toute autre configuration ?

Notre athéisme ordinaire ne sera-t-il, un jour, qu'une parenthèse dans l'histoire de l'humanité ? Dans quelle mesure un secteur carcéral réservé aux athées est-il ou non comparable, en miroir, aux quartiers pénitentiaires dédiés aux « radicalisés » ? Nous n'avons pas encore de réponses à ces questions. Mais nous devrions, au moins, avoir les questions. Et savoir les déjouer.

(1) Lucien Febvre. Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais (1942, Rééd. Albin Michel, 2014)

Roger-Pol Droit, Les Echos, 1 mars 2018



(illustration dans la revue philo pour les jeunes Phileas et Autobule)

à la Maison de la Laïcité de Mouscron

Rue du Val, 1 (place Picardie) 7700 - Mouscron

vote électronique

facilité ou danger
pour la démocratie

?

Les électeurs gardent-ils encore une possibilité de contrôler les élections auxquelles ils sont appelés à participer ? Le dépouillement reste-t-il un processus démocratique ? Qui contrôle l'ensemble des opérations électorales ? Qui maîtrise le matériel informatique nécessaire ? Autant de questions et bien d'autres sur lesquelles les membres - dont de nombreux informaticiens - de l'association **PourEVA** (Pour une Éthique du Vote Automatisé) sont vigilants.

mercredi 14 mars 2018
à 19h30

Conférence - débat avec
David Glaude
Patricia Fenerberg
de l'association PourEVA

entrée libre

éditeur responsable: Luc Pirson, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 7700 - Mouscron

Organisation:

Maison de la Laïcité
Mouscron
Comines
Estaimpuis



Partenariat:

PourEVA
Pour une Éthique du Vote Automatisé



Le sexisme est hors-jeu

Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB) était monté au créneau. Sa past-présidente, Viviane Teitelbaum, puis sa nouvelle présidente, Sylvie Lausberg (venue récemment dans notre Maison de la Laïcité) ont dû mener bataille. Je vous livre ici un article de presse parmi d'autres (comprenant des citations loin d'être les plus crues) et vous invite à chercher sur internet quelques paroles des précédentes chansons de Damso pour mieux comprendre la vulgarité et la violence condamnées.
Luc Pirson

Comment l'Union belge a-t-elle eu l'idée saugrenue de confier la création de son hymne à ce chanteur alors que la parole se libère sur le comportement inacceptable de certains hommes dans la société après les affaires Weinstein ?

La coupe du monde de football doit être un moment de fête, d'union, de joie, de rassemblement pour les amateurs de ce sport, mais aussi pour tous ceux qui regarderont l'événement plus pour soutenir nos couleurs, notre pays, que par réelle passion du ballon rond. Comment peut-on croire un seul instant qu'une personne qui dénigre les femmes et qui chante : *"J'ai séché les cours, pour mouiller des chattes pendant que j'ai le barreau, bitch Ouais, ouais, ouais, ouais La pute est oblique, la pute a trop valsé (valsé) Pas de quenelle en publique, sinon Manu va valser (valser) (...) Tu veux de la coke, j'ai que de la poudre à canon Drapapapa j'te kill, à qui la faute", puisse être une personne qui rassemble ? Outre le caractère dégradant de ses propos envers les femmes, on remarquera aussi dans cet extrait le propos politique pour le moins scabreux. L'allusion à la quenelle de Dieudonné qu'on ne peut faire en public (comme si on pouvait la faire en privé) sinon Manuel Valls valserait est pour le moins engagé et déplacé.*

LE SEXISME EST HORS- JEU.



La polémique avait en réalité commencé en novembre dernier grâce à la vigilance de Viviane Teitelbaum qui avait dénoncé, au nom du Conseil des femmes, ce choix inopportun de l'Union belge. Au lieu de faire amende honorable, le chanteur avait traité avec mépris les remarques qui lui étaient adressées en remerciant pour "la belle publicité offerte" et en adressant un mesquin hashtag #BonjourChezToiViviane. L'Union belge a continué à faire la sourde oreille, n'a jamais remis à sa place le chanteur. On a entendu les arguments de la liberté d'expression et du modèle que Damso représentait pour les jeunes issus de l'immigration. Les deux arguments sont médiocres intellectuellement. Personne n'est contre la liberté d'expression et certainement pas le Conseil des femmes. Tout le monde est libre d'aimer Damso, d'aller à ses concerts, d'acheter ses CD. Par contre, l'Union belge ne peut proposer une tribune à n'importe qui et doit proposer un artiste qui rassemble les Belges, un artiste qui ne se comporte pas avec un tel sexisme, un artiste avec lequel le plus grand nombre puisse s'identifier. L'argument du jeune issu de l'immigration qu'il faut encourager malgré ses propos est aussi inaudible. On ne peut pas permettre à Damso d'être notre représentant peu importe ce qu'il dit sur les femmes uniquement parce qu'il serait issu de la diversité. Est-ce que Damso est vraiment

un modèle pour les jeunes dans nos quartiers ? Peut-on insister sur l'égalité homme-femme dans les écoles, surtout dans les quartiers difficiles, et ensuite donner une telle vitrine symbolique à ce rappeur controversé et à ses chansons ? Cela n'aurait strictement aucun sens.

Il est dommage, tant pour le chanteur que pour l'Union belge avec tous ses fans et sponsors, qu'il ait fallu attendre si longtemps avant qu'on daigne commencer à se pencher sur cette erreur. Il est dommage que l'Union belge se mette enfin à l'écoute uniquement parce que ses soutiens financiers et sponsors principaux commencent à taper du poing sur la table. Il est dommage que l'argent ait eu finalement plus de poids que les arguments des dizaines de femmes courageuses qui se sont mobilisées sur cette question.

L'argument de l'Union belge qui expliquait qu'elle allait surveiller son chanteur et avoir un droit de regard sur le texte était très curieux. On ne peut à la fois baser sur argumentaire de défense sur la liberté d'expression et en même temps dire qu'on va la restreindre de peur que le chanteur ne dérape. En proposant à Damso de venir chanter pour les Diables, on donne une

exposition médiatique aussi à un passé, à une oeuvre contestée, à des chansons problématiques. Damso n'a été choisi que sur base de ce qu'il a produit comme chanson jusqu'à présent, pas du tout pour l'hymne dont personne ne connaissait encore le contenu. Si le choix de Damso était maintenu, cela aurait été finalement une caution à l'ensemble des oeuvres de l'artiste. Il était plus que temps que l'Union belge change de cap. Elle pourrait mettre en avant un autre artiste issu de la diversité, même moins connu, mais respectueux de tous et l'aider ainsi à décoller au lieu de dire qu'il n'y aura plus d'hymne.

A l'occasion de la journée de la femme hier, la réaction de Dominique Leroy, CEO de Proximus, et de tous les autres sponsors qui ne voulaient plus être associés au chanteur est à saluer. Manquer de respect à ce point aux femmes, c'est blesser la moitié de l'humanité. Manquer de respect aux femmes, c'est blesser nos conjointes, nos mères, nos filles, nos grands-mères, nos tantes, nos cousines, nos filleules, nos amies, nos voisines... Manquer de respect aux femmes, c'est finalement manquer de respect à chacun de nous.

Etienne Dujardin
Le Vif, 9 mars 2018

Cela s'est passé à la Maison de la Laïcité...



04/02/2018 : vernissage et expo d'Emilien De Ruyck

Semaine des Aînés

La Maison de la Laïcité sera présente au Centr'Expo dans le cadre de la « Semaine des Aînés ». Les vendredi 27 et samedi 28 avril, nous y tiendrons aussi un petit stand.



Semaine des Aînés 2018

Information aux stands

Programme de la semaine

- Lundi 23/04 :
Visite de Mouscron en petit-train
- Mardi 24/04 :
Inauguration de la semaine et concert
- Mercredi 25/04 :
Activité(s) intergénérationnelle(s)
- Jeudi 26/04 :
Thé dansant au Centr'Expo (Salle bleue)
- Vendredi 27/04 :
Salon des Seniors au Centr'Expo (10h-18h)
-Stands, animations et conférences
- Samedi 28/04 :
Salon des Seniors au Centr'Expo (14h-18h)
-Stands, animations et conférences
- Dimanche 29/04 :
Repas des Seniors au Centr'Expo (dès 11h - Salle bleue)

N'hésitez pas à nous y rendre visite !

- Vendredi 27 avril de 10h à 18h
- Samedi 28 avril de 14h à 18h

à la Maison de la Laïcité de Mouscron

Rue du Val, 1 (place Picardie) 7700 -

Pourquoi parle-t-on en Belgique de « laïcité organisée » ? Quelle est son organisation ? Mais d'où vient notre laïcité ? Quelles sont ses attentes ? Que fait-elle ? Luc Pirson retrace par une présentation illustrée comment l'humanisme des idées s'est petit à petit organisé en nos régions.

laïcité ?

Laïcité

origines et structures

éditeur responsable: Luc Pirson, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 - 7700 - Mouscron



mercredi 30 mai 2018
à 19h30

entrée libre

Organisation: Maison de la Laïcité
Mouscron
Comines
Estaimpuis

Partenariat:



Le mot de la trésorière ducale

Je me permets de vous rappeler que votre petite contribution annuelle permet non seulement d'affirmer votre engagement mais aussi de contribuer à notre bonne santé financière.



Vérifiez l'étiquette adresse de cette revue ! Pour les retardataires, un **point rouge** précède votre nom a été ajouté.

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation 2018, je vous rappelle qu'elle est de 10,00 € minimum et à verser sur le compte du CAL de Mouscron - Comines - Estaimpuis:

BE60 8784 3223 0170 (BNAGBEBB)

Votre carte de membre 2018, vous sera remise à l'occasion d'une de nos activités ou d'une visite à la Maison de la Laïcité. En dehors de ma permanence le vendredi, vous pouvez aussi me contacter au 056/34.14.64.

N'attendez pas non plus que 2018 soit trop avancé. Vous pouvez anticiper ou rendre automatique votre cotisation annuelle via votre banque...

Pour rappel aussi, l'envoi de notre revue à votre domicile est conditionné par une cotisation annuelle en ordre.

Toute cotisation d'un montant supérieur est bienvenue.

N'oubliez pas non plus de réserver votre repas du 27 mai...

Martine Pollart
Trésorière du CAL Mouscron - Comines - Estaimpuis

27 mai 2018

47^{ème}

**fête laïque
de la jeunesse**
CITOYENS EN DEVENIR



éditeur responsable: Luc Pirson, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 7700 - Mouscron



CIRQ'EN BULLES
école de cirque de Mouscron

Tu es en 6^{ème} primaire ?

Tu es inscrit(e) dans une école des entités de **Mouscron, Comines ou Estaimpuis** ?

Cette **fête** est entièrement pour toi et est **GRATUITE !!!**

Tu veux fêter ton entrée dans l'adolescence et tu veux une fête indépendante de toute religion ?

Tu veux préparer et participer à la fête au **Centre Culturel Marius Staquet** ?

Tu veux assister au spectacle du **Cirq'en Bulles** ?

Tu veux aller gratuitement à **Pairi Daiza** (le samedi 2 juin) ?

Tu veux profiter à la **Blommerie** d'un super repas avec ta famille et tes amis (gratuit pour toi) ?

Et si tu partages avec nous les valeurs de la **laïcité** que sont la **tolérance**, la **justice** et la **fraternité** ...

Demande à tes parents de t'inscrire !

Ils peuvent toujours nous contacter pour avoir plus d'information.

**fête laïque
de la jeunesse**
CITOYENS EN DEVENIR



Rue du Val, 1 7700 - Mouscron

tél: 0494/573.042

site: www.laicite-mce.be

e-mail: maison@laicite-mce.be

Facebook: www.facebook.com/laicitemce.be

Fête Laïque de la Jeunesse

Dimanche 27 mai 2018 : à **9h30** au Centre Culturel Mouscronnois
Repas fraternel à partir de **12h00**, à la « **Blommerie** »,

12h : Apéritif et Zakouskis servis à table

13h : Grand buffet « entre Terre et Mer »

14h : Trois plats chauds au buffet

15h : Choix de fromages affinés

16h : Grand buffet de desserts et douceurs



Vin blanc, rouge, eau et café compris jusque 16h30

Animation DJ de 16h30 à 19h00

Aire de jeux et châteaux gonflables à disposition

Réservation le plus tôt possible !!!
et paiement pour le **27 avril 2018 au plus tard !**

via Martine Pollart (martinepollart@yahoo.fr) +32 (0) 56 34 14 64
ou notre permanence ou encore par tél. +32 (0) 56 34 07 33
ou encore via le formulaire sur notre site internet www.laicite-mce.be

Je soussigné(e) :

Adresse complète :

Tél :

mail :

participe au repas du 27 mai 2018. Réservation valable uniquement après réception de la totalité de la somme **pour le 27 avril**

Repas adultes : x 45 € = €

Repas - 10 ans : x 15 € = €

Repas gratuit (nom + prénom de l'enfant fêté)

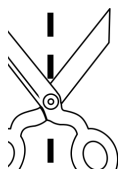
.....
 Je verse ce jour la somme totale de €

Date :

Signature :

Compte CAL : BE60 8784 3223 0170 (BIC: BNAGBEBB)

Communication : Nom + nombre de repas



Sudokus

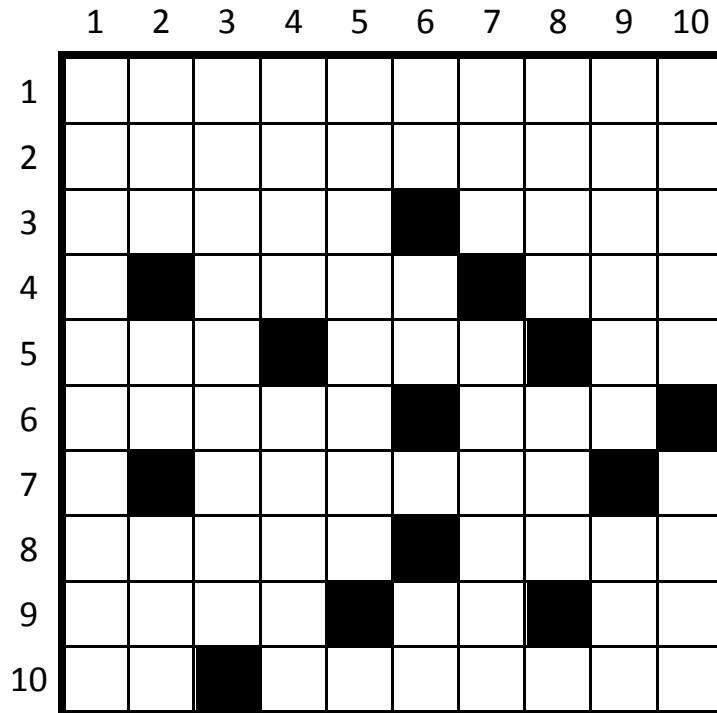
Facile

3	2		1				4	6
9	4		6		3	8		
		7			9			1
6						3	2	
			8		6			5
	1	4						8
1			7			5		
		2	5		1		8	3
5	7				2		1	9

Très Difficile

	8		3		5		7	
3			9		4			8
	4			1			2	
		9				7		
6	2						4	5
		5				3		
	9			3			6	
2			1		9			7
	6		2		7		3	

Mots Croisés



Horizontalement

1. Tube analyseur de caméra inventé par Svorykine.
2. Normal qu'il ne soit pas là.
3. Evite – Région touristique.
4. Type de société – A ne pas enfreindre.
5. Grecque – Nécessaire à la vie – Vous aide à voyager.
6. Encore lui – Serpent monétaire international.
7. Suit Orange.
8. Utilise – Célèbre capitaine.
9. Endroit de rêve – Joint – L'or des chimistes.
10. Dedans – Peut être une jatte à Warneton.

Verticalement

1. Sous-entendue.
2. Vieux cou – Réfléchi – Peut vous trahir.
3. Qui relève de l'O.N.U.
4. Linguiste américain – Fibre chaude.
5. Pas bon marché.
6. Sigle de triste mémoire – La sixième – Connue pour sa belle forêt.
7. Vous en avez un à la poste – Barbante.
8. Avec B rend les dents blanches – Ne dit jamais rien.
9. Glane avec son bec – Prénom d'un célèbre peintre flamand.
10. Espace céleste – Bourré de savants et de chercheurs.

Agenda

14 mars : Vote électronique, facilité ou danger pour la démocratie ?

à 19h30 à la Maison de la Laïcité

Conférence de **David GLAUDE** et **Patricia FENERBERG** (PourEVA)

27 au 29 avril : Semaine des Aînés

La Maison de la Laïcité sera présente aux stands du Centr'Expo les vendredi 27 (de 10h à 18h) et samedi 28 avril (de 14h à 18h).

27 mai : Fête Laïque de la Jeunesse

à 9h30 au Centre Marius Staquet

suivie de l'habituel repas (détails et inscription page ...)

30 mai : Origines et structure de la Laïcité

à 19h30 à la Maison de la Laïcité

Conférence illustrée donnée par **Luc PIRSON**

Cela s'est passé à la Maison de la Laïcité...



04/02/2018 : apéritif des associations laïques

Solution des Sudokus

Facile

3	2	5	1	7	8	9	4	6
9	4	1	6	2	3	8	5	7
8	6	7	4	5	9	2	3	1
6	5	8	9	1	7	3	2	4
2	3	9	8	4	6	1	7	5
7	1	4	2	3	5	6	9	8
1	8	3	7	9	4	5	6	2
4	9	2	5	6	1	7	8	3
5	7	6	3	8	2	4	1	9

Très Difficile

9	8	6	3	2	5	1	7	4
3	1	2	9	7	4	6	5	8
5	4	7	8	1	6	9	2	3
8	3	9	4	5	2	7	1	6
6	2	1	7	9	3	8	4	5
4	7	5	6	8	1	3	9	2
7	9	4	5	3	8	2	6	1
2	5	3	1	6	9	4	8	7
1	6	8	2	4	7	5	3	9

Solution des Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	C	O	N	O	S	C	O	P	E
2	N	O	N	I	N	S	C	R	I	T
3	E	L	U	D	E		P	A	C	A
4	X		S	A	R	L		L	O	I
5	P	S	I		E	A	U		R	N
6	R	E	E	L	U		S	M	E	
7	I		N	A	S	S	A	U		C
8	M	A	N	I	E		N	E	M	O
9	E	D	E	N		E	T		A	U
10	E	N		E	C	U	E	L	L	E

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Rénalde Leleux, conseiller laïque et représentant local de l'ADMD, est toujours joignable via les numéros suivants +32 (0) 56 34 40 56 et +32 (0) 56 34 07 33 (Maison de la Laïcité).

Les consultations concernant l'ADMD se font de préférence le lundi matin et sur rendez-vous.

Conseillers Laïques

Vous voulez donner un peu de votre temps libre aux autres ? Vous avez l'envie de partager et d'apporter une écoute laïque ? Peut-être pourriez-vous devenir **Conseiller Laïque**.

Le Conseiller Laïque apporte aide et consolation. Dans ces moments difficiles, il s'efforce, sans discours rationalisant mais aussi sans compassion inutile, d'apporter par l'écoute et sa présence, le réconfort et le soutien attendu. Nos valeurs, celles de liberté, d'égalité et de solidarité prennent alors tout leur sens...

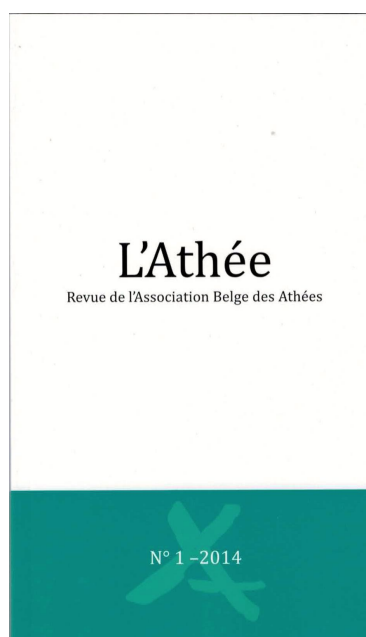
N'hésitez pas à nous contacter...

Livres

Les dernières parutions de l'ABA (Association Belge des Athées) sont disponibles à la Maison de la Laïcité.



9 €



13 €

Associations laïques locales

Maison de la Laïcité du district de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Président : Luc Pirson

Adressez vos dons au compte :
BE70 8782 9143 0125 (BNAGBEBB)

Centre d'action Laïque de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Président : Luc Pirson

Cotisation annuelle : minimum 10 euros, à verser sur le compte :
BE60 8784 3223 0170 (BNAGBEBB)

Antenne régionale **Mouscron – Comines - Tournai** de l'

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Coordinateurs : Rénalde Leleux, Luc Pirson

Antenne locale du

Service Laïque aux Personnes

Représentant local : Rénalde Leleux

site internet : www.laicite-mce.be

adresse messagerie : maison@laicite-mce.be

facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

téléphone : +32 (0) 56.34.07.33

Ce trimestriel est **disponible « online » en version PDF** sur notre site internet.



Peut-être ne désirez-vous plus recevoir la version papier ?

Assurez-vous que nous connaissons votre adresse de courrier électronique et nous pourrons vous avertir dès la parution de notre prochaine revue.

Une association ne peut vivre que par ses membres.

Votre cotisation au Centre d'Action Laïque ou un don à la Maison de la Laïcité soutient nos actions. Vous recevrez également notre trimestriel qui vous informe de nos activités.

à la Maison de la Laïcité de Mouscron
Rue du Val 1 (place Picardie) 7700 – Mouscron

vote électronique

facilité ou danger
pour la démocratie

?

Les électeurs gardent-ils encore une possibilité de contrôler les élections auxquelles ils sont appelés à participer ? Le dépouillement reste-t-il un processus démocratique ? Qui contrôle l'ensemble des opérations électorales ? Qui maîtrise le matériel informatique nécessaire ? Autant de questions et bien d'autres auxquelles les membres - dont de nombreux informaticiens - de l'association **PouREVA** (Pour une Ethique du Vote Automatisé) sont vigilants.

mercredi 14 mars 2018
à 19h30

Conférence - débat avec
David Glaude
Patricia Fenerberg
de l'association PouREVA

entrée libre

éditeur responsable: Luc Pirson, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 7700 – Mouscron

Organisation:



Partenariat:

PouREVA
Pour une Ethique du Vote Automatisé



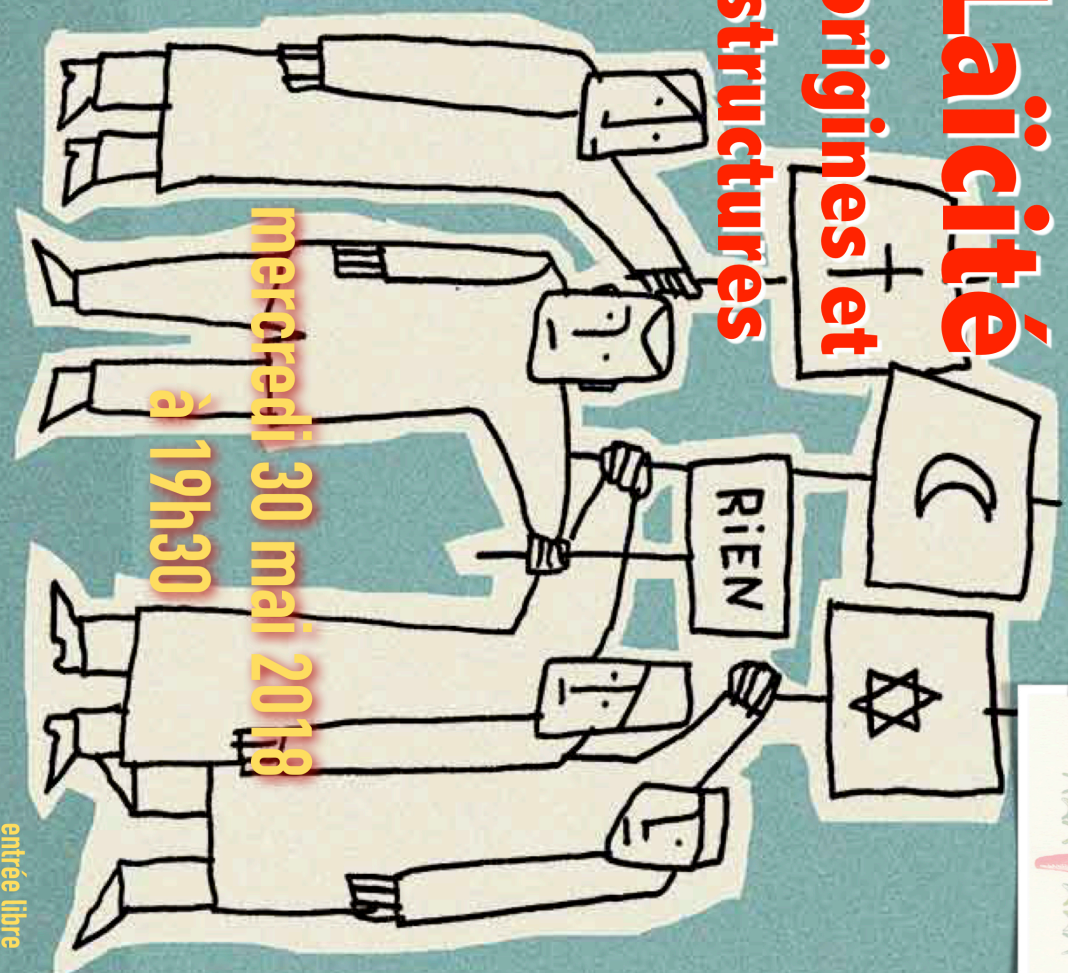
à la Maison de la Laïcité de Mouscron
Rue du Val, 1 (place Picardie) 7700 –

Laïcité origines et structures

Pourquoi parle-t-on en Belgique de « laïcité organisée » ? Quelle est son organisation ? Mais d'où vient notre laïcité ? Quelles sont ses attentes ? Que fait-elle ? Luc Pirson retrace par une présentation illustrée comment l'humanisme des idées s'est petit à petit organisé en nos régions.

laïcité?

mercredi 30 mai 2018
à 19h30



entrée libre

éditeur responsable: Luc Pirson, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 7700 – Mouscron

Organisation:



Partenariat:

